

COMPTE-RENDU DES CTA DES 20 ET 21 DÉCEMBRE 2018

Ordre du jour : carte académique à la rentrée 2019 des enseignements de spécialité (EDS) pour les lycées

Lors du CTA du 20 décembre étaient présents : côté administration : Rectrice, SG, DRH, IA34, IA48, IA11, SAIO, DOS, DAPEC ; côté organisations syndicales élu-es en CTA : FSU (5), UNSA (3), FO (1). À noter l'absence de l'élus SNALC !

Après les déclarations liminaires qui ont permis aux élus FSU de rappeler leur opposition à la mise en œuvre de cette réforme des lycées GT à la rentrée 2019, la Rectrice a explicité les méthodes et principes utilisés par les services pour mettre en place le projet de carte académique des EDS soumise à ce CTA : après des réunions des réseaux en septembre et octobre, des remontées effectuées le 15 novembre, une expertise des IPR puis du SAIO, la carte a été prévue pour être proposée au CTA de janvier 2019 (en même temps que les DGH). Les annonces ministérielles « volontaristes » pour présenter cette carte avant les vacances de fin d'année ont précipité les choses : GTA le 17 décembre et CTA ce jour. La carte a été constituée en tenant compte de l'histoire de chaque lycée (forte coloration pour certains d'entre eux), de leurs IPSS, en travaillant sur leur complémentarité tout en tenant compte des ressources « RH » (pour NSI et SI), de la montée en charge future de certains EDS (NSI) et des partenariats extérieurs (Région et DRAC). Le projet de carte des EDS prévoit que les EDS socle soient présents dans tous les lycées de l'académie sauf pour 6 d'entre eux : Bazille-Agropolis Montpellier, Combes (ex Internat d'Excellence) Montpellier, Peytavin Mende et Roussel St Chély d'Apcher à cause de leur petite taille, Dhuoda Nîmes à cause de la non sectorisation et Mermoz Montpellier du fait que ce lycée n'a pas toutes les séries générales actuellement. Cette carte va évoluer dans les prochaines années avec la montée en charge d'EDS dites rares (NSI et Arts). Pour l'EDS LCA, la volonté est d'avoir au moins un EDS par réseau de lycées. Aucun EDS ne sera ouvert avec moins de 3 élèves inscrits. Après question répétée des élus FSU, la Rectrice indique que les élèves pourront changer de lycée d'affectation entre la 2^{nde} et la 1^{ère} pour suivre un EDS non implanté dans leur lycée de recrutement en 2^{nde}, mais ils pourront aussi suivre les EDS non présents dans leur lycée par mutualisation (comprendre le suivre sur un autre lycée que celui où ils sont inscrits), les élèves devant apprendre à devenir mobiles pour se préparer à leur future vie professionnelle. Devant le flou de cette proposition nouvelle, les élus de la FSU interrogent sur les critères qui détermineront ce choix. Réponse du SAIO : les situations seraient étudiées au cas par cas par une commission académique...

Même problématique posée par les élus FSU concernant l'orientation des collégiens en fin de classe de 3^e sachant que bon nombre d'entre eux pouvaient bénéficier, jusqu'à présent, de dérogations sur d'autres lycées que celui de leur secteur. Ces affectations dérogatoires étaient parfois très nombreuses et permettaient aux élèves de se voir dispenser des ex enseignements d'exploration et/ou des options dès la 2^{nde} GT. Outre la grande difficulté des professeurs et des Psy-EN à répondre aux nombreuses et légitimes demandes des familles, se pose la question de la répartition des flux d'élèves dans les lycées dès l'entrée en seconde... et donc de leurs DGH ! Le SAIO semble conscient du problème mais doute de l'importance des volumes concernés. La Rectrice a pris note de nos préoccupations et s'est engagée à répondre à nos questions lors du prochain CTA du 21 janvier.

Après avoir obtenu l'inscription dans la carte cible de 3 EDS supplémentaires (NSI sur Bloch Sérignan et sur Lamour Nîmes, Arts sur Renouvier Prades) lors du GTA du 17 décembre, les élus FSU ont porté toutes les demandes effectuées par chacun des lycées de l'académie et non nscrites à ce jour dans la carte cible :

- **Réseau de Carcassonne** : demande d'ouverture de NSI sur Sabatier.

- **Réseau de Narbonne-Béziers** : demande d'ouverture de NSI sur Jean Moulin, sur Ferroul et sur Louise Michel ; demande d'ouverture d'Arts sur Henri IV, de LCA sur Bloch; trop peu de spécialités sur Sérignan et Lézignan. Projet de mutualisation totalement déconnecté de la réalité entre les lycées de Béziers et de Narbonne. Les élus FSU se sont opposés à ces mutualisations et demandent d'ouvrir les EDS là où les demandes seront connues dès le mois de mars 2019.
- **Réseau Gard Nord** : demande d'ouverture de NSI sur Vilar, sur Gide et sur Prévert ; Arts sur Prévert ; LCA sur Gide; pauvreté de la carte sur le Vigan (Arts Pla ?). **Lors de ce CTA, les demandes portées par la FSU, ont permis d'obtenir l'inscription dans la carte cible de l'EDS Arts sur le lycée Chamson du Vigan et l'EDS NSI sur le lycée Vilar de Villeneuve les Avignon.**
- **Réseau Gard Sud** : demande d'ouverture de NSI sur Daudet, Hemingway, Lamour, Camus et Anthonioz De Gaulle. Les élus FSU ont ici aussi dénoncé une volonté de mutualisation complètement irréaliste et demandé d'ouvrir les EDS partout où la demande existerait.
- **Réseau Centre Hérault** : demande d'ouverture de NSI sur Gosse, Paul Valéry, Jean Moulin et Fabre; possibilités de mutualisations proposées par l'administration totalement impossibles à réaliser pour les élus FSU qui s'y sont opposés en demandant d'ouvrir les EDS partout où il y aurait la demande; pour Paul Valéry risque de concurrence avec le privé.
- **Réseau de Montpellier** : demande d'ouverture de NSI sur Joffre, Guesde, Monnet, Pompidou et Hugo ; LCA et Arts sur Clémenceau ; le Rectorat n'a pas prévu de LLCE sur Mermoz, Combes et Bazille. Mutualisation matériellement ingérable. **Lors de ce CTA, les demandes portées par la FSU, ont permis d'obtenir l'inscription de l'EDS LLCE sur le lycée Mermoz de Montpellier.**
- **Réseau Lozère** : demande d'ouverture d'Histoire Géographie, Géopolitique, Sciences Politiques et SES sur Théophile Roussel ; forte concurrence avec l'établissement privé de la commune qui lui, se voit offrir l'ouverture de ces deux EDS. Sur ce point, l'IA-DASEN de Lozère a indiqué que la réflexion collective des proviseurs, dans le cadre du réseau public-privé de Lozère, était celle du travail en commun. Le projet de carte restant cependant en contradiction avec les remontées du réseau, les élus FSU ont dénoncé fortement le sort défavorable fait au lycée public de Saint Chély d'Apcher au profit du lycée privé de cette ville.
- **Réseau de Perpignan** : demande d'ouverture de NSI sur Lurcat, Picasso, Font Romeu.

Les élus FSU ont soumis un vœu lors de ce CTA : « *Nous demandons un moratoire sur les réformes du lycée et du Baccalauréat. Ni la structure ni les programmes ne peuvent être mis en application à la rentrée 2019* ».

Vote du vœu FSU : 6 POUR (5 FSU ; 1 FO), 3 NPPV (UNSA)

Rappel : le SNALC n'était pas présent à ce CTA !

Face au peu de concessions du rectorat mais aussi par ce que la FSU refuse en l'état la réforme du lycée, lors du vote de la carte cible des enseignements de spécialité, tous les élus FSU (5) ont voté contre le projet soumis au vote. **Résultat du vote : unanimité contre (9 voix).**

Le CTA est ensuite reconvoqué pour le vendredi 21 décembre à 11h par la Rectrice. Lors de ce 2^e CTA, étaient présents la FSU, l'UNSA, FO ; à nouveau le SNALC était aux abonnés absents... La Rectorat n'ayant pas fait progresser ses propositions, **la FSU, l'UNSA et FO ont une nouvelle fois voté unanimement contre cette carte cible des enseignements de spécialité.**

Les élus SNES FSU en CTA : Florence Denjean-Daga, Hervé Fumel, Bertrand Humeau et Thierry Jouve